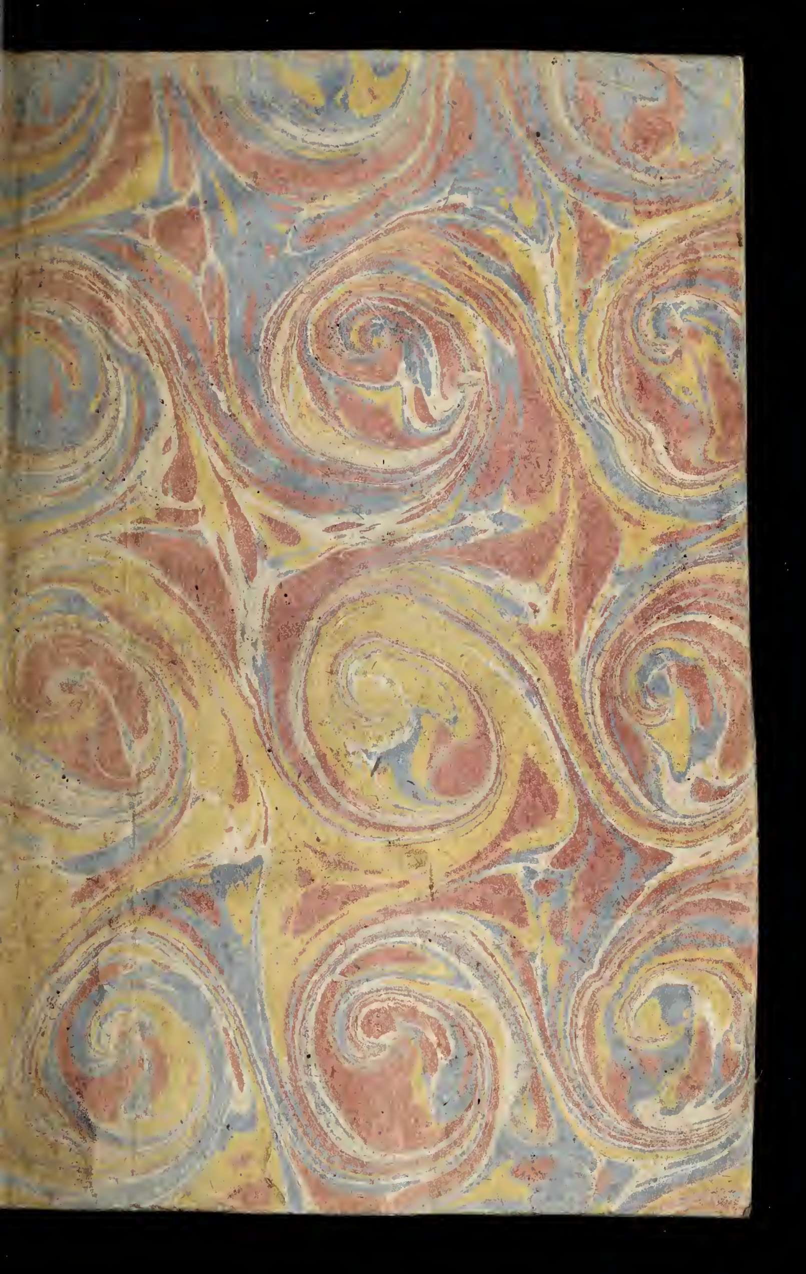


LIBRE DISCOVRS FAIT AV ROY, SVR LA CONCLVSION DE LA PAIX.

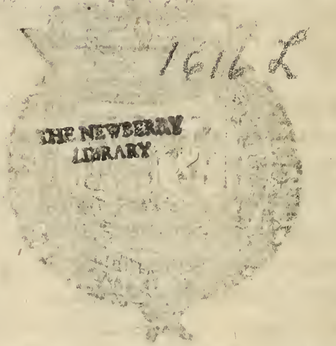
Par vn Seigneur de qualité.

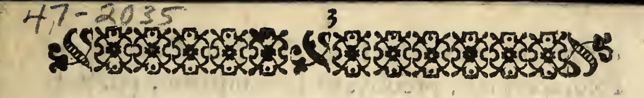


A PARIS,
Chez ABRAHAM SAVGRAIN, ruë S. Iaques au dessus de S. Benoist.

M. DC. XVI.

Auec Permission.


THE NEWBERRY
LIBRARY



LIBRE DISCOVRS FAIT AV ROY, SVR LA conclusion de la Paix.



ENFIN SIRE, le Seigneur a exaucé nos prieres, & nous a octroyé ce qu'il a iugé necessaire au commerce, & à la societé humaine. Desia plusieurs menaces nous faisoient craindre de tomber en nos dernieres disgraces, & de nous voir la proye & le butin du mal-heur de nos deuanciers. Mais Dieu mercy, ces frayeurs ont esté semblables à celles que les petits enfans reçoiuent du regard de leurs peres, Nous n'auons en autre mal que l'apprehension d'en auoir. Comme le Laboureur, voyant l'air obscurcy de quelque noire nuee, est tousiours en alarmes qu'elle ne luy rauisse le fruict de ses peines, & ne destruise sa moisson, en fin la misericorde du Seigneur, (qui bon pere de famille, nous donne plus que nous ne meritons) la destourne & la fait distiller en pluye, ou tomber en quelque desert. Nous estions en perpetuelle inquietude, voyant les leuees des gens de guerre qui se faisoient par la France, & par les autres Prouinces: mais la clemence du Seigneur, nous a regardé en pitié, & à reüny les volontez de ceux qui nous pouuoient apporter de la crainte. La Reyne à cherché tous les moyens de dissiper cest

orage, qui nous tenoit en affliction. Comme vn Pilote expert, preuoyant la tempeste, plie ses voiles, iette les ancres, & rasseure son vaisseau par sa vigilence. Ainsi ceste vertueuse Princesse à tant faict, & fait encor par sa prudence, & par sa dilligence, que la barque Françoise est en seureté. Si on erigea des Autels à Rome, à celle qui treuua l'expedient de rallumer le feu esteint, par la negligence de la Vestalle, estimant que c'estoit la prosperité & le bon-heur de la patrie. Quel hõneur deuons nous rendre à ceste vertueuse Royne de nous vouloir exempter des troubles, & des mal-heurs qu'apportent les diuisions, & les guerres ciuilles. On sçait bien que les victoires sont si sanglantes, & acheptees au pris de la vie de tant de gẽs de biẽ, que les veincœurs voudroient ne triompher point, & n'auoir rien perdu, tellement que deux ou trois victoires, destruisent l'armee du victorieux.

Les Indiens se gouuernent par les predictions de leurs Gimnosophistes, qui sont Philosophes nuds, & celuy qui leur peut annoncer quelque annee fertille, & exempte des calamitez, & des miseres humaines, il a double gage, & vne gloire particuliere entre ses compagnons. Les François ayants esté gouuernez par l'heureuse regence de la Royne, laquelle leur a procuré vne annee paisible, & sans trouble, ne doit-on pas faire quelque honneur particulier à sa bonté, outre le respect ordinaire, que nous deuons à sa Majesté, & à sa vertu. Coriolan s'estant retiré de Rome, & n'ayant voulu retourner, n'y pour les prieres des Senateurs, n'y pour celles des Prestres, retourna

à la perſuaſion de Veturie ſa mere. Les Romains en conſideration de ce bon office, luy erigerent des ſtatuës, & ordonnerent des jeux & des feſtes à ſa memoire. Maintenant donc, que Monſeigneur le Prince de Condé eſt en terme de retourner en Cour par la ſolicitation de la Royne, nous deuons honorer ceſte illuſtre Princeſſe, auec plus de ceremonie & de pompe, qu'on ne fit Veturie à Rome. Les Lacedemoniens ſe tenoient obligez à la mere de Cleomene, d'auoir rabaiſſé ſa qualité pour le bien de leur republique, & de s'eſtre miſe en oſtage, pour la deliurer de la captiuité & de l'inuaſion des Ægyptiens. Qu'elle recognoiſſance doit le peuple François à la mere de noſtre Roy, de n'auoir point voulu porter la main haute mais d'auoir traicté auec douceur, pour le bien de l'eſtat, & du Royaume, a fin que le peuple ne fut tourmenté des gens de guerre.

Nous auons auſſi de l'obligation à Meſſieurs les Princes & Seigneurs qui ont eſté touſiours auprés de voſtre Majeſté, comme eſtoit leur deuoir teſmoignant en cela que leurs Alerions ne font leur ayre que ſur la tour du temple de Salomon, C'eſt à dire, qu'ils ſont tellement attachez de cœur & d'affection à la fleur de Lys, que leur plus proches parens ne leur ſont rien au reſpect du ſeruice du Roy. Que meſme ce ſont les quatre Aigles, qui ne deſtournent iamais leur veuë de la lumiere du Soleil. Les Aſtrologues tiennent, que le Soleil eſt au ſigne du Lyon, quand il faict renaiſtre le Phenix de le cendre de ſon pere, & que ce ſigne eſt fauorable à la longueur de ſes iours.

Meſſieurs les officiers de la Couronne, ont

contribué leurs ſalutaires aduis, au bon-heur de ceſt accord, afin de ne voir la deſolation que les guerres ciuiles apportent, eſtant bien reſolus de faire paroiſtre leur proüeſſe, ou le commandemẽt de voſtre Maieſté les obligera, & vieilliront au ſalut de la France cependant que tout le monde eſt en feſtin, & en reiouyſſance du bon-heur de ceſte reconciliation.

Meſſieurs les Conſeillers de l'Eſtat & Courõne de France, ont recerché tout ce qu'ils ont eſtimé neceſſaire au bien public, ſçachant bien qu'il vaut mieux alle au ſecours de nos voiſins, pour la deffence de la Foy, que de faire venir les eſtrangers pour executer les paſſions des particuliers.

Meſſieurs de la Cour n'ont pas moins trauaillé à ceſte reünion que les autres, auſsi eſt-ce la plus grande Iuſtice, que de rendre à chacun le ſien, & d'empeſcher qu'on ne face tort à perſonne. S'ils iugent equitablement de ce qui appartient à vos ſubiects, & s'ils en doiuent auoir la cognoiſſance à plus forte raiſon, il ont eu ſubiect de s'entremettre de ce qui regarde l'authorité, & la puiſſance de voſtre Maieſté, & de tenir la main forte à la Royne, pour la protection de noſtre Monarchie & de noſtre Monarque.

Les enfans deuiennent louches, en regardant le Soleil obbliquement, de meſme ceux qui regardent voſtre Maieſté auec vn autre intention que de le ſeruir reçoiuent leur chaſtiment ſur l'heure. Dieu mercy tout le monde eſt à preſent en ſon deuoir, & perſonne ne ſe deſuoyera de l'obeyſſance qu'il à iurée a voſtre Maieſté.

Monſeigneur le Prince de Condé eſt le premier

qui veut assister la France des effects de ses armes & des resolutions de son bel esprit C'est l'Hector qui se porte à la deffence de la Monarchie de nostre nouuelle Troye, comme ayant interest à sa ruyne & a sa prosperité.

Messieurs de Longueuille, de Mayenne, & de Vendosme ont trop bien seruy la France, pour ce desdire à present de l'affection qu'ils ont vouée au salut, & à la tranquillité de l'Estat. Aussi leur deuons nous rendre l'honneur que leur courage merite, & que leur bonne volonté nous oblige de leur rendre.

Or donc Sire, nous vous offrons nos cœurs & nos volontez cõme à nostre Prince legitime, tant pource que nous y sommes obligez, par le droict de nostre naissance, que pour en receuoir des faueurs en vn temps qui sembloit nous menacer de quelque disgrace, & protestons de rendre des loüanges à la Royne vostre mere, d'auoir par sa preuoyance destaché ce glaiue, qui pendoit sur nostre chef, ayant recerché ce qu'elle a iugé necessaire à nostre tranquilité.

Nos maisons ne seruiront point de retraitte à ceux qui en y entrant se fussent voulus rendre les maistres de nostre liberté & de nos possessions, & nous yrons sans crainte chacun au commerce de sa vacation. Le Laboureur fera sa cueillette sans apprehension, & le Vigneron foulera ses vendanger sans crainte d'estre reduit en seruitude, ny de trauailler pour le premier qui logera chez luy. Les Artisans seront payez du salaire de leur peine, & personne ne treuuera autre desplaisir, que celuy, qu'il cerchera en sa desobeyssance.

Nous Prions Dieu, Sire que ceſte Paix que vous nous auez donnée, recerchee par la prudence de la Royne, authoriſee par le Conſeil des Princes, & des officiers de la Couronne ſoit miſe en effect par Meſſieurs du Conſeil d'Eſtat & du Parlement, & qu'elle demeure à iamais perdurable, & que le premier qui violera ceſt accord au preiudice de ſa foy iuree, & du ſeruice de voſtre Majeſté, boyue le premier le venin de ſa couppe, afin que nous puiſſions iouyr tous en repos, des biens & des faueurs que le Ciel maintenant nous octroye par voſtre bonté & clemence,

FIN.

